

SERVICE D'ANIMATION SPIRITUELLE ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Nature du service

- Le service est destiné à tous les élèves, peu importe leurs croyances et leurs convictions.
- Ce service éducatif complémentaire fait partie intégrante du « Régime pédagogique » et est considéré comme l'un des quatre (4) programmes de services complémentaires offerts par la Commission scolaire de l'Estuaire.
- Le service s'inscrit dans la mission de l'école, principalement celle de « socialiser », qui contribue à faciliter le cheminement spirituel de l'élève.
- Le service s'arrime également au « Programme de formation de l'école québécoise » en soutenant le développement des compétences disciplinaires et autres.
- Le service s'intègre dans le projet éducatif de l'école et implique la création de liens de concertation entre l'ensemble du personnel et les partenaires de l'école.
- Le service est non confessionnel, ce qui signifie essentiellement deux choses :
 - Il n'est pas conçu pour accomplir la mission propre des Églises ou des groupes religieux, ou encore servir leurs intérêts.
 - Les personnes responsables du service n'agissent pas au nom de ces Églises ou de ces groupes religieux.

Le caractère non confessionnel du service n'empêche pas de reconnaître la valeur du cheminement religieux des élèves et de proposer, dans certaines circonstances, des activités religieuses ou interreligieuses (voir la fiche Repères pour l'organisation d'activités religieuses ou interreligieuses).

- Le service donne aux élèves la possibilité de développer des dimensions de leur vie qui sont différentes de celles qu'ils explorent à travers les activités culturelles ou sportives à l'école.

Le service se veut un « laboratoire de vie », un lieu d'élaboration de sens et de solidarité permettant aux élèves, par l'expérience pratique et la réflexion, de faire des pas dans le développement de leur vie spirituelle et de leur engagement dans la société. Dans ce « laboratoire », les principaux intéressés ont chacun leur rôle :

- Les élèves : chercheuses et chercheurs
- Les animatrices et les animateurs : accompagnatrices et accompagnateurs
- L'équipe-école et la communauté : collaboratrices et collaborateurs.

But du service

- Favoriser, chez les élèves, le développement d'une vie spirituelle autonome et responsable et ainsi contribuer à l'édification d'une société harmonieuse et solidaire.

Objectifs du service

Donner aux élèves des occasions de :

- Progresser librement dans leur vie spirituelle.
- S'engager dans des projets personnels et collectifs susceptibles d'améliorer leur milieu et la société.
- Construire des liens entre leur vie spirituelle et leur engagement communautaire.

Responsables

Animatrices de vie spirituelle et d'engagement communautaire au secondaire

Rosanne Gaudreault
rosanne.gaudreault@csestuaire.qc.ca

Gautier Cousin
gautier.cousin@csestuaire.qc.ca

Animatrices de vie spirituelle et d'engagement communautaire au primaire

Rosanne Gaudreault
rosanne.gaudreault@csestuaire.qc.ca

Karine Belisle
karine.belisle@csestuaire.qc.ca